

SÉANCE ORDINAIRE 20 OCTOBRE 2014 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

#### Sont présents formant quorum:

- M. Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, président
- M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, vice-président
- M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

#### Sont également présents :

- M. Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire intérimaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Mme Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- M. Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 036-10-2014

#### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2014

## Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 octobre 2014 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté.

#### PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 037-10-2014

# 2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014</u>

# Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin et de la séance spéciale du mois de septembre 2014 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie des procès-verbaux.

#### ADMINISTRATION

Résolution RA 038-10-2014

# 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2014.</u>

# Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 16-10-2014 au montant de **12 657.74 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



#### Résolution RA 039-10-2014

# 3.2 <u>ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015 DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES</u>

## Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2015 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté.

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Le cahier des prévisions budgétaires 2015 est transmis aux municipalités membres pour approbation.

#### Résolution RA 040-10-2014

# 3.3 <u>ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2015</u>

# Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2015 des réunions régulières de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h15.** Aucune réunion n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 26 janvier 2015 Lundi 16 mars 2015 Lundi 15 juin 2015 Lundi 21 septembre 2015 Lundi 19 octobre 2015 Lundi 16 novembre 2015

Dans l'éventualité où la régie aurait des dossiers à traiter en dehors des séances ordinaires, une séance spéciale sera convoquée conformément à la Loi en concordance avec les séances ordinaires de la Régie de traitement.

# PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 041-10-2014

# 6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2014</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h00.

YVES LEGAULT	STÉPHANE GIGUÈRE
Président	SECRÉTAIRE INTÉRIMAIRE